



**Affaires générales et coordination intercommunale**

**N/Réf. : JB/LM/FML - 2021/S/484**

*Affaire suivie par François-Marie Lettéron*

Courriel : francois-marie.letteron@lacove.fr

Tél. 04.90.67.30.71

**Jacqueline Bouyac**

**Présidente de la CoVe**

à

**Mesdames et Messieurs**

**les conseillers communautaires**

**Objet : convocation du conseil communautaire**

Carpentras, le 23-03-2021

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la prochaine réunion du conseil communautaire qui aura lieu le :

**Lundi 29 mars 2021 à 17h30**

Conformément aux dispositions de l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 modifiées par l'article 8 de la loi n°2020-760 du 22 juin 2020, aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, la salle du conseil de l'hôtel communautaire de la CoVe ne permettant pas d'assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, cette séance se déroulera à :

**La salle des fêtes Frédéric Mistral**  
Située 168 avenue de la Camargue à **Sarrians**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 8 février 2021
- Affectation des subventions aux associations
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à la commune de Malaucène pour l'accueil du Tour de France en 2021 sur le territoire de la CoVe
- Prolongation des conventions de délégation des compétences eau potable et assainissement des eaux usées aux communes de Caromb et Sarrians
- Décision modificative n°1 du budget principal
- Admission en non-valeur au budget principal
- Modification autorisation de programme fonds de concours conteneurs enterrés
- Adoption du règlement d'intervention du fonds de concours « patrimoine »
- Attribution de fonds de concours « patrimoine » au profit des communes d'Aubignan et de Sarrians
- Label « Pays d'Art et d'Histoire » : renouvellement
- Petites Villes de Demain : Adoption de la convention d'adhésion entre les communes d'Aubignan, de Malaucène et de Mazan, la CoVe et l'Etat
- Subventions aux particuliers pour la rénovation de l'habitat dans le cadre du programme d'intérêt général du Conseil départemental de Vaucluse

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame la Présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin

- Renouvellement de la convention d'intervention foncière avec la SAFER
- Approbation du bilan final du programme local de l'habitat 2014-2020
- Déclassement du domaine public de la gare numérique : projet halle du goût
- Renouvellement de la convention de prestation de service d'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols entre la CoVe et les communes de Saint-Trinit, Saint-Christol, Sault, Villes-sur-Auzon, Mormoiron, Blauvac, Malemort-du-Comtat, Aurel
- Prolongation de la convention de délégation du service public des transports
- Partenariat avec l'agence régionale de la biodiversité et de l'environnement
- Réorganisation du stage d'été de l'école intercommunale des sports
- Modification du tableau des effectifs
- Adaptation du dispositif indemnitaire
- Approbation d'un avenant au contrat régional d'équilibre territorial Ventoux
- Compte-rendu des décisions prises et des marchés conclus en application de la délégation du conseil au président
- Questions diverses

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération, un pouvoir ainsi que le procès-verbal de la séance précédente.

Je vous rappelle que s'il vous est impossible de venir à cette réunion, vous pouvez vous faire représenter par votre suppléant (cas des communes disposant d'un seul siège au conseil communautaire) ou bien transmettre votre pouvoir à tout conseiller communautaire titulaire, dûment rempli, daté et signé.

Il est à noter que la loi autorise à la date de ce conseil communautaire un conseiller communautaire titulaire à détenir deux pouvoirs d'autres conseillers communautaires titulaires.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

  
**Jacqueline Bouyac**  
 Présidente de la CoVe

